



Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DAREIC/13-614-292 du 25/11/2013

PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE EUROPEENNE

Destinataires : Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : DAREIC - M. CHILLIO, chargé de mission - tel : 06 72 42 67 25 - Fax : 04 42 95 29 74

Depuis dix ans, l'Académie d'Aix Marseille et la Région PACA coopèrent pour favoriser la mobilité européenne dans la formation de lycéens de classes de Baccalauréat Professionnel.

Cofinancé par le Rectorat et la Région, le dispositif « Mobilité Bac Pro » aide chaque année plus de deux cents d'entre eux à effectuer une de leurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) obligatoires dans un des pays de l'Union Européenne.

Le présent appel à projet couvre l'année civile 2015 pour des mobilités du 1 janvier au 31 décembre 2015.

Les dossiers de candidatures devront être renseignés en ligne sur le site de la Région (application viladeduc : <https://viladeduc.regionpaca.fr>) avant le 31 mars 2014.

Pour plus d'informations, taper « MBP » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site académique (<http://www.ac-aix-marseille.fr>)

NB : Ce dispositif ne doit pas figurer dans le PAP établissement ; cependant l'ouverture internationale devra être mentionnée dans le volet « projets de l'établissement »

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille